

# Assemblée générale FCPE collège Jean Moulin

Après la période inédite à laquelle nous avons fait face et ces quelques semaines de vacances, nous vous souhaitons une excellente rentrée 2020 !

Dans un établissement du secondaire comme le collège Jean Moulin (un peu moins de 800 élèves), et compte tenu de la période inédite que nous avons vécu et du caractère forcément spécial de cette rentrée, la communication est essentielle.

Par l'intermédiaire des associations de parents d'élèves, vous êtes consultés (à chaque décision importante de la vie du collège et avant chaque conseil de classe) sur les sujets qui vous préoccupent et informés des réponses apportées à vos questions.

En adhérant à la FCPE, vous êtes en prise directe avec la vie du collège. Nous fonctionnons en réseau d'informations et d'échanges pour être force de propositions lors des réunions ou commissions.

Lorsque la situation l'impose, la FCPE ne s'interdit aucune forme d'actions pour permettre à tous les élèves de suivre une scolarité normale et de qualité (continuité des enseignements, cadre sécurisant et citoyen...).

Plusieurs statuts d'adhérents existent : simple adhérent (pour être membre du réseau d'informations et de décisions), délégué de classe, délégué en commission, membre du bureau de l'association.

Pour cela aucune compétence particulière n'est requise, il suffit d'être parent et de partager les valeurs que porte la FCPE pour l'école : laïcité, gratuité et égalité de tous les enfants.

**L'action des parents n'est efficace que si l'on est nombreux**, aussi, le conseil local FCPE Jean Moulin est heureux de vous convier à une réunion d'informations :

**Mercredi 9 septembre 2020 à 20h30,**

**Salle Berlioz (ancienne poste) à St Michel sur Orge**

Nous y définirons notamment les délégués de classe et les délégués candidats aux diverses commissions qui seront élus lors des prochaines élections de parents d'élèves début octobre.

Pour les personnes souhaitant nous rejoindre et ne pouvant nous rejoindre le mercredi 9 septembre, vous pourrez récupérer notre bulletin d'adhésion auprès de votre enfant. Ce dernier devrait le recevoir au collège dans les prochains jours. Vous pourrez ensuite le lui redonner complété et lui demander de le déposer dans notre boîte FCPE au collège (elle se trouve auprès de l'administration en face la loge du gardien) et nous signaler par mail votre souhait de nous rejoindre. En cas de difficulté, n'hésitez pas à me contacter.

Contact :  
Sandrine Mariès

[cpe.jeanmoulin91240@gmail.com](mailto:cpe.jeanmoulin91240@gmail.com)